



Un rappel à la loi me poursuivra t-il toujours ?

Par **nubecilla**, le **23/02/2008** à **09:45**

Bonjour,

J'ai eu un rappel à la loi il y a quelques temps, je dois me présenter dans une gendarmerie pour déposer une plainte, en prenant mon identité les gendarmes voient-ils ce rappel à la loi ?

Merci de votre réponse,

Bien cordialement, Nubecilla

Par **jeetendra**, le **23/02/2008** à **09:57**

bonjours, bien sur que les gendarmes auront acces à votre dossier suite au rappel à la loi, mais ça n'aura à mon avis pas d'incidence sur votre dépôt de plainte, cordialement